

Intégration de la perspective de genre

Les groupes vulnérables risquent d'être désavantagés par l'aide au développement ; Élargir la perspective au-delà des femmes pour changer l'état d'esprit des hommes et des décideurs

Le genre, qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel donné, peut se rapporter aux rôles assignés aux hommes et aux femmes ainsi qu'à leurs relations réciproques. À l'échelle mondiale, la probabilité d'être en situation de désavantage sur le plan social, politique et économique est bien plus forte pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis par les Nations unies est « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

La JICA promeut la « prise en compte de la perspective de genre », une approche globale qui permet d'intégrer cette dimension à tous les stades (planification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets, afin de mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins dans ce domaine et les effets obtenus.

Situation générale

L'intégration de la perspective de genre a pour objectif ultime d'instaurer « l'égalité des sexes »*1 dans tous les aspects de la société. Ce processus permet d'identifier les problèmes et besoins de développement propres à chaque sexe, l'impact sur les hommes et les femmes des politiques, programmes et projets de développement, et ce à tous les stades (mise en œuvre, suivi et évaluation), en partant du principe que ces politiques, programmes et projets n'ont pas le même impact sur la population féminine et sur la population masculine.

Le plus souvent, la notion de genre relève de représentations inconscientes liées à la sensibilité, à la culture, aux traditions et aux coutumes des pays concernés. Ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations, sans que les individus en saisissent réellement l'importance. Il est donc essentiel de soutenir des institutions nationales comme le ministère des Affaires féminines, pour veiller à ce que les politiques et les systèmes des pays partenaires intègrent la dimension de genre.

Or, la plupart du temps, les statistiques, données et indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. Si l'on introduit la dimension de genre sans avoir une compréhension suffisante de la société de la région ciblée, on risque même d'obtenir le contraire de ce que l'on souhaite et d'accentuer les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires à l'élaboration des plans et des projets en fonction du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse, et de former des ressources humaines qui partagent cette perspective.

De plus, pour faire progresser la prise en compte de la perspective de genre, il importe non seulement d'encourager l'autonomisation des femmes, mais aussi d'élargir les actions à un plus vaste public. Sans cela, on risque de ne pas atteindre les objectifs visés. En effet, il faut également changer la perception des hommes, des décideurs et des personnes socialement influentes (responsables administratifs, enseignants, hommes politiques, chefs religieux, etc.). En d'autres termes, il faut réformer les structures sociales et les systèmes qui entourent les femmes.

Il convient de réexaminer les domaines et les projets qui, a priori, ne semblent pas devoir intégrer une perspective de genre, et apporter une aide fondée sur les rôles distincts assignés aux hommes et aux femmes. Par exemple, on peut envisager de développer du matériel agricole adapté à la morphologie et aux capacités physiques des femmes, responsables de la majeure partie des travaux agricoles. Autre exemple : on pourrait encourager la participation des femmes dans les organisations chargées de contrôler la qualité de l'eau.

*1 Selon les « Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement » publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, « L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. » L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. » (Extrait de la page 16 des lignes directrices)

Actions de la JICA

Attentive depuis des années aux questions sexospécifiques, la JICA a développé une stratégie de base pour mettre en œuvre des projets intégrant la perspective de genre. Elle a également mis en place un cadre organisationnel pour la prise en compte de cette perspective.

Les efforts d'aide portent sur le renforcement de la capacité organisationnelle, et sur l'élaboration de politiques et de systèmes favorisant l'égalité des sexes en Afghanistan, au Cambodge et au Népal, via un appui aux institutions nationales comme le ministère des Affaires féminines. Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, la JICA opère dans de nombreux domaines. Elle s'emploie notamment à redynamiser les centres pour les femmes au Nigeria, à former de futurs chefs d'entreprise, surtout féminins, dans les régions pauvres du Mexique et du Honduras, et à améliorer l'accès des femmes à l'éducation au Yémen. Mais l'Agence ne se focalise pas uniquement sur les femmes. Elle mène des activités conçues pour s'ancrer durablement dans la société : par exemple, elle encourage les femmes à fréquenter les centres qui leur sont destinés en faisant de la publicité à la radio, afin de gagner la compréhension des époux et des autres membres de la famille, et d'amener les chefs religieux à convaincre les pères de l'importance de l'éducation des filles.

Ces projets, qui ne sont pas centrés uniquement sur les bénéficiaires (les femmes), font en sorte que la prise en compte de la perspective féminine se traduise par des actions et des résultats concrets. Dans le secteur forestier en Inde, qui emploie des femmes, on soutient des activités génératrices de revenus afin d'éviter que de jeunes arbres ne soient coupés pour obtenir du bois de feu. Grâce à ce revenu supplémentaire, les femmes peuvent acheter un autre combustible. Un plan de développement du tourisme est en cours d'élaboration au Salvador ; il bénéficiera aux hommes et aux femmes en tenant compte de leurs rôles spécifiques.

Ces dernières années, on a pris conscience de la nécessité croissante d'opérer un développement intégrant de nouveaux enjeux liés au genre, comme la traite des êtres humains et d'autres formes de violence sexiste. La traite des personnes est un crime grave et une violation majeure des

droits humains ; elle inflige aux victimes, pour l'essentiel des femmes et des enfants – mais parfois aussi des hommes – d'importantes souffrances physiques et émotionnelles. Il est donc impératif d'apporter une réponse rapide et adéquate à ce problème, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi pour combattre le crime organisé à l'échelle internationale. Dans cette optique, le gouvernement japonais a élaboré la version 2009 du Plan d'action japonais de lutte contre la traite des personnes (le premier date de 2004). Le trafic des êtres humains est un problème vaste et complexe. La JICA apporte une aide centrée sur la « prévention du trafic d'êtres humains » ainsi que la « protection et la

réinsertion des victimes de la traite humaine » en Thaïlande, au Vietnam et au Myanmar. Il est essentiel de créer un cadre régional, car ces personnes sont transportées au-delà des frontières. Des séminaires régionaux sont organisés en Thaïlande et, régulièrement, des vidéoconférences mettent en relation le siège de la JICA avec ces trois pays, afin de faire le point sur la situation et sur les mesures prises dans chaque pays.

 Étude
de cas

Réactivation des centres de développement pour les femmes
Nigeria : Projet de réactivation des centres de développement pour les femmes

Le Nigeria compte plus de 500 centres de développement pour les femmes (CDF). Or, la plupart d'entre eux sont mal gérés, car ils manquent de moyens financiers.

La JICA a contribué à l'élaboration de lignes directrices pour la réactivation des CDF, en s'appuyant sur l'expérience acquise depuis janvier 2007 dans six centres de l'État de Kano. Dans ces centres, la JICA a organisé des formations, et elle a fourni du matériel et des équipements.

Un lieu d'apprentissage qui améliore les conditions de vie des femmes pauvres

La part de la population nigérienne vivant sous le seuil de pauvreté d'un dollar par jour est très élevée : 70 %. Le poids de la société patriarcale traditionnelle a accentué les disparités entre les sexes en termes de taux d'alphabétisation et de revenus.

Depuis la seconde moitié des années 1980, plus de 500 CDF ont ouvert au Nigeria afin de renforcer l'autonomie des femmes au niveau local, via la formation professionnelle et l'instruction de base (cours d'alphabétisation). Le Centre national pour le développement des femmes, rattaché au ministère nigérien des Affaires féminines, a réalisé une étude nationale sur les CDF - qui existent depuis 2001. Il est apparu que ces centres, s'ils contribuaient à améliorer les conditions d'existence des femmes, ne fonctionnaient pas de manière efficace. Cette étude a constaté que les besoins n'étaient pas satisfaits, surtout faute de moyens financiers.

En janvier 2007, la JICA a lancé un projet

triennal afin de concevoir un modèle de gestion adéquat pour les CDF. Ce modèle doit permettre aux centres de continuer à remplir leur rôle de lieux d'apprentissage et d'accès à l'autonomie, et de contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie des femmes pauvres. Dans le cadre de ce projet, la prestation de formations et la fourniture de matériel et d'équipements ont permis de réactiver six CDF dans l'État de Kano. Forte de cette expérience, la JICA a appuyé l'élaboration de lignes directrices pour la réactivation des CDF dans tout le Nigeria.

Dès lors, de plus en plus de femmes qui avaient auparavant des difficultés à sortir de

chez elles ont commencé à fréquenter les CDF, et ce de leur propre initiative. Certains époux les soutiennent dans cette démarche. Ce projet a également permis de mieux faire comprendre l'intérêt des CDF au sein de la communauté – notamment auprès des chefs religieux et des anciens des villages. À l'issue de leur formation dans un CDF, les femmes peuvent acquérir des machines à coudre ou à tricoter grâce à des prêts concessionnels. Avec la mise en œuvre des lignes directrices, les effets des projets devraient s'étendre ultérieurement à d'autres États du Nigeria.



Un centre pour le développement des femmes